

Rabat, le 22 juillet 2010

N/REF : FNSPM/N° /2010

A mesdames messieurs les présidents des syndicats

Nous vous faisons suite du courrier émanant du président du CRPOS Dr Ilias KABBAJ datant du 19 Juillet et faisant état de l'annulation par la commission électorale des élections du CRPOS (acte courageux digne de foi), la fédération malgré de nombreuses pressions s'est abstenue d'intervenir avant pendant et après ces élections.

Partant de ce principe de neutralité dont nous assumons la responsabilité devant vous, nous attendons les attendus de la justice ou la décision qui sera prise par le secrétariat général du gouvernement pour reconnaître tout nouveau bureau du CRPOS.

A l'heure où le numerus clausus régional accouplé au vol d'oiseau des 300metres est en cours de vote au parlement, Il est de la responsabilité de tous que la régionalisation des conseils de l'ordre seule issue valable pour la démocratie et la sauvegarde d'un acte pharmaceutique éthique et responsable, soit la priorité absolue de tout un chacun d'abord, et de toutes les organisations syndicales et ordinales ensuite.

Un projet de régionalisation avec la participation de tous sera élaboré et proposé par le bureau exécutif au prochain conseil fédéral.

Toute proposition de votre part est la bienvenue.

Confraternellement.

Le Président de la FNSPM

Dr Kamal BELHAJ SOULAMI